

UNSA-SDIS33

SYNDICAT PATS & SPP



CONTACT

TÉLÉPHONE
NOAILLE J.

06 43 78 24 31

E-MAIL



unsasdis33@gmail.com

ADRESSE

18 allée des vignes
33360
Carignan de Bordeaux

NOUS SUIVRE

SITE WEB



www.unsa-sdis33.fr

FACEBOOK



facebook.com/unsasdis33

TWITTER



twitter.com/unsasdis33

DESTINATAIRE : Monsieur le Directeur**OBJET :** Création d'un groupe 6

Monsieur le Directeur,

La fiche n°1 du recueil du temps de travail définit notamment les régimes de service en 12h diurnes et nocturnes. Celui de la majorité des centres de la métropole prévoit un cycle 12J/24 - 12N/72 (3 fois) puis 12J/36 - 12J/60. Ce dernier cycle permet d'assurer un potentiel opérationnel en journée plus important que la nuit. Nous vous proposons de modifier ce cycle afin de soulager une partie du personnel.

En effet, des études récentes ont démontré que de nombreux sapeurs-pompiers souffraient de troubles du sommeil liés au travail en gardes nocturnes. Ces troubles du sommeil seraient à l'origine de maladie cardio-vasculaires ainsi que d'une baisse de vigilance de ces agents, augmentant par conséquent le risque d'accident du travail.

D'autre part, nous avons constaté une diminution de l'attractivité de ces centres de secours sur la population des chefs d'agrès tout engin et chefs d'agrès une équipe. En effet, une majorité de cette catégorie de personnel cherchent à intégrer des centres en cycle diurne exclusivement.

Nous vous proposons donc de créer un 6^{ème} groupe de travail exclusivement en gardes diurne 12J/12 - 12J/84 et ainsi de modifier le cycle des 5 autres groupes en 12J/24 - 12N/72 toute l'année.

Cette requête que nous vous adressons est une demande forte des agents, qui aurait pour effet d'améliorer la qualité de vie au travail et de relancer l'attractivité de ces centres de secours.

Nous restons à votre disposition pour débattre de ce sujet qui mérite une attention particulière.

Veuillez recevoir, Monsieur le Directeur, nos respectueuses salutations.

Le Secrétaire Général de l'UNSA-SDIS33
Jacques Noaille